



COMMISSION DES
AFFAIRES
ÉCONOMIQUES

Paris, le 30 avril 2024

CONVOCAATION

La Commission des Affaires économiques

dont vous êtes membre
se réunira

Mardi 7 mai 2024

À 14 h 30

(Salle A263 - 2^{ème} étage Ouest)

1° Examen du rapport de Mme Sylviane Noël et du texte de la commission sur la **proposition de loi n° 292** (2023-2024), adoptée par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, visant à **remédier** aux **déséquilibres** du **marché locatif** ;

*Le délai limite pour le dépôt des amendements, auprès du secrétariat de la commission (Ameli commission), est fixé au :
Vendredi 3 mai 2024 à 12 heures¹*

2° Désignation d'un rapporteur sur le projet de loi relatif au **développement** de l'**offre de logements abordables** ;

3° Questions diverses.

La Présidente
Dominique Estrosi Sassone

¹ Les rectifications de signataires des amendements devront intervenir par Ameli commission, au plus tard à l'ouverture de la réunion de commission.